



15ème législature

Question N° : 42200	De Mme Aude Luquet (Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions et activités sociales	Tête d'analyse > Crise des vocations chez les professionnels du social	Analyse > Crise des vocations chez les professionnels du social.
Question publiée au JO le : 26/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Aude Luquet alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la crise des vocations et la pénurie de bras chez les professionnels du social. 71 % des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif rencontrent des difficultés de recrutement et plus de 65 000 postes demeurent non pourvus. Certaines écoles n'ont pas assez d'élèves pour remplir leurs promotions. Alors que les besoins sociaux augmentent, ce manque de candidats est inquiétant. Plusieurs raisons peuvent être avancées : la rémunération, la valorisation sociale ou encore les conditions d'exercice du métier. Les travailleurs sociaux ayant été exclus des revalorisations salariales du Ségur, cela ne fait que renforcer le manque d'attractivité du secteur. Ainsi, elle lui demande comment le ministère entend répondre à cette crise des vocations chez les professionnels du social, qui attendent une plus grande reconnaissance et de meilleures conditions d'exercice.